

Bonjour-Greetings-Shé:kon

Le temps passe et le dossier évolue d'un jour à l'autre; nous sommes de plus en plus nombreux à refuser le CI, et de nouveaux groupes Refuse continuent de se former. Malgré nos efforts pour bien les informer, plusieurs citoyens n'ont pas encore compris que l'option de retrait est offerte à tous les abonnés, peu importe où se trouve leur compteur.

1. Option de retrait
2. Mesures à prendre
3. Ste-Émeline-de-l'Énergie
4. Maire de Laval
5. Maires des Basses-Laurentides
6. Localisation des routeurs
7. Wi-Fi dans les écoles

Récapitulation de l'option de retrait

- La Régie a baissé les frais de relève (5 \$ au lieu de 17 \$) pour le compteur non communicant (CNC), ainsi qu'offert une baisse temporaire des frais d'installation d'un CNC pour ceux qui ont déjà un CI. Ceux-ci peuvent se prévaloir de la réduction des frais d'installation du CNC en demandant l'option de retrait **avant le 1^{er} janvier** et payer ainsi 15 \$ pour l'installation (au lieu de 85 \$ après le 1^{er} janvier).
- Vous n'avez pas besoin de donner d'explications à HQ pour faire votre demande; par contre, pour accélérer l'installation il faut **exiger** que le changement se fasse dans les 10 jours ouvrables. Autrement, HQ pourrait prendre des mois avant de le faire.
- Certains installateurs ont affirmé à des citoyens qu'ils n'avaient d'autre choix que d'accepter le CI parce que leur compteur est à l'intérieur. **FAUX!** En fait, 70 % des compteurs sur l'île de Montréal sont à l'intérieur des logements et l'abonné transmet la lecture par téléphone ou en ligne. **UNE fois par année**, HQ prend rendez-vous avec l'abonné pour vérifier si la lecture est correcte.
- D'autres installateurs ont affirmé à l'abonné qu'il n'avait d'autre choix que d'accepter le CI parce que c'est un compteur de « nouvelle génération » (CNG). **FAUX!** Les deux options entraînent l'installation d'un CNG : le compteur soi-disant « intelligent » (CI) ou le compteur non communicant (CNC) qui n'émet pas de radiofréquences et qui doit être lu par un relevage (ou par vous-même).
- Plusieurs abonnés ont l'impression qu'une fois le CI installé, c'est pour la vie. **FAUX!** La Régie a clairement indiqué que l'abonné a le droit de changer d'avis à tout moment et sans avoir à donner d'explications.
- Des propriétaires sont mal informés et affirment que le locataire ne peut pas demander l'option de retrait parce que le compteur leur appartient. **FAUX!** Le compteur appartient à HQ et le contrat est entre HQ et l'abonné. Si vous payez l'électricité, c'est vous l'abonné et vous pouvez choisir l'option de retrait sans que cela coûte un cent au propriétaire, et sans avoir à lui demander la permission.

- Il est toujours impératif d'identifier votre compteur : certains citoyens ignorent qu'ils ont un compteur à radiofréquences, et ils barricadent leur compteur au lieu de demander l'option de retrait. Depuis 2004, toute nouvelle construction ou propriété rénovée (ou sans raison apparente) a un compteur à radiofréquences, qui n'est toutefois pas un compteur « intelligent » parce que la lecture est faite par une personne se trouvant à une certaine distance du compteur (la lecture est faite en auto ou à pied).
- Phase 2 :** nous avons appris qu'HQ ne mentionne pas l'option de retrait dans sa lettre intitulée *Installation d'un compteur de nouvelle génération*, comme celle que nous avons reçue lors de la phase 1,! SVP. informez vos proches qui y habitent. Il est fort possible que les citoyens qui nous ont informés aient une entrée de 400 Ampères et il n'existe pas de CNC pour ce type d'entrée.

TABLEAU 2
ZONES VISÉES

Phase 2	Phase 3
Châteauguay	Lévis
Vaudreuil	Thetford-Mines
Drummondville	Beauce
Sorel	Hull
Valleyfield	Mont-Laurier
Saint-Jean-sur-Richelieu	Trois-Rivières
Granby	Shawinigan
Saint-Hyacinthe	Victoriaville
Beauport	Chicoutimi
Québec	
	Baie-Comeau
	Sept-Îles
	Sherbrooke
	Boréal
	Shawville
	Papineauville
	Maniwaki
	La Tuque
	Rouyn
	Val d'Or
	Baie-James
	Rimouski
	Gaspé
	Bonaventure
	Îles-de-la-Madeleine
	Alma
	Chibougamau

Les villes visées par les phases 2 et 3 du projet « Lecture à distance » d'Hydro-Québec Photo : Hydro-Québec

Mesures à prendre

Vous trouverez en annexe le dépliant « Ce qu'HQ ne vous dit pas » et aussi un tract que vous pouvez distribuer à vos voisins. Il est très important que TOUS les citoyens sachent que s'ils ont déjà un CI, ils peuvent demander à ce qu'il soit remplacé par un CNC à moindre prix qu'auparavant. HQ informe actuellement les citoyens qui ont un CNC qu'ils vont recevoir un crédit, avec intérêts, pour les frais qu'ils ont payés en trop (17 \$ au lieu de 5 \$, plus les frais d'installation à 15 \$ au lieu de 98 \$ ou 137 \$), MAIS, elle n'informe pas les abonnés qui ont déjà un CI que la Régie a baissé les frais de l'option de retrait.

Si vous faites dix (10) photocopies des documents ci-joints et que vous les mettez dans la boîte à lettres de vos voisins, et si vous demandez à tous vos contacts de faire le même geste, on aura un impact considérable :

- Si on calcule que chacun de vous fait 10 photocopies, compte tenu du fait que vous êtes près de 600 personnes à recevoir ce courriel, cela fait 6000 photocopies, qui seront remises à autant de personnes.
- Si 10 de vos contacts posent le même geste, nous en sommes maintenant à 60 000 personnes, et ainsi de suite. En une semaine, tout le Québec va être au courant grâce à un geste qui ne coûte pas cher et qui ne prend pas beaucoup de temps.

Sainte-Émérie-de-l'Énergie

Cette municipalité de Lanaudière a, à la demande des citoyens, fait parvenir une lettre citoyenne à toutes les adresses postales, afin d'informer les citoyens de cette réduction des frais de relève. Vous pouvez demander à votre municipalité de poser le même geste.

Maire de Laval

Une citoyenne de Laval a demandé hier au conseil de Laval de poser le même geste que la municipalité de Ste-Émérie et le maire a dit que le citoyen est important pour lui. Cette citoyenne demande aux citoyens de Laval de lui écrire pour lui dire comment le CI et le routeur ont nui à leur santé. Courriel de M. Demers : bdm.laval@laval.ca

Localisation des routeurs

Nous poursuivons notre campagne de localisation des routeurs. Pourquoi? Parce que 3% des compteurs, ceux qui sont proches du routeur, sont plus actifs et émettent jusqu'à 190 000 fois par jour. Dans les villes de Bois-des-Fillion, Lorraine et Rosemère, nous n'avons pas trouvé un seul routeur et cela malgré une recherche intensive. Il est possible que des compteurs aient plus de deux antennes pour ainsi devenir des routeurs, comme c'est le cas ailleurs aux États-Unis et le Canada.

J'ai commis l'erreur de visiter plusieurs de mes voisins pour identifier leur CI et j'ai eu des malaises. Alors, attention! Ce que je vous demanderais de ne vérifier qu'un seul routeur et si vous voyez qu'il est différent, alors nous donner les coordonnées. Un compteur « normal » :

Type : FOCUS AXR-SD

GS9J-0019... les derniers chiffres ne donnent que le numéro du compteur : GS9J-0019118, GS9J-001919, GS9J-0019120, etc. C'est le type de modèle que nous voulons connaître; si c'est différent de celui mentionné plus haut, SVP nous aviser.

Wi-Fi dans les écoles

Nous avons écrit à tous les candidats de la commission scolaire de la Seigneurie de Mille-Îles (CSSMI) et nous n'avons reçu réponse que de deux : Paule Fortier, qui a gagné les élections

comme présidente et Manon Fleury. Les deux étaient surprises d'apprendre que le Wi-Fi posait un problème de santé et ont montré de l'intérêt pour s'informer davantage. Mme Fortier nous a assuré : « *Je m'engage à regarder plus attentivement ce dossier dès que je serai en poste.* » Nous espérons bien qu'elle et son équipe, qui est majoritaire dans la CSSMI, vont vraiment s'informer et faire leur possible pour informer non seulement les établissements scolaires, mais les parents et les enfants de l'utilisation intelligente de la technologie sans fil et surtout du fait qu'elle devrait être le dernier choix.

Merci à vous tous de votre appui, dans la phase 1 nous sommes 100 000 à avoir conservé notre compteur à roulette. Grâce à vous, la Régie a réduit les frais.

« *Ne doutez jamais qu'un petit groupe de personnes puissent changer le monde. En fait, c'est toujours ainsi que le monde a changé.* » [Traduction] Margaret Mead

Basses-Laurentides Refuse

CE QUE LE PEUPLE DU QUÉBEC A FAIT, SEUL LE PEUPLE DU QUÉBEC PEUT LE DÉFAIRE.

Maria Acosta porte-parole

450-939-4549

basses-laurentides-refuse@videotron.ca

facebook.com/BassesLaurentidesRefuse

basseslaurentidesrefuse.com



Envoyé de mon ordinateur câblé avec toutes les fonctions sans fil désactivées
Sent from my hardwired computer with all wireless functions turned OFF



Préserver l'environnement est la responsabilité de tous. Avant d'imprimer ce message SVP,
confirmer que c'est nécessaire.

Please consider the environment before printing.